



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E212194

VALABLE JUSQU'AU 03/11/2027

ÉDITÉ LE

17/09/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2024

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/05/2024  
44 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BERNAY

Siret : 928 135 136 00010

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 6213609

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 1244000/001 643830/2

Assurance Responsabilité Civile :  
SMA SA 1244000/001 643830/2

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : RS MENUISERIE

66 SENTE CAPORAL  
66 SENTE CAPORAL 66 SENTE CAPORAL  
27500 BOURNEVILLE-SAINT-CROIX

Téléphone : 06 78 14 24 82

Fax :

Portable : 06 78 14 24 82

Site Internet :

E-mail : romainsassier@gmail.com

Responsabilité légale :  
SASSIER ROMAIN GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                              | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8621 | Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" | 04/11/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 04/11/2025         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 04/11/2025         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 04/11/2025         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 04/11/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.